

Argelès-Gazost, le 25 février 2020

Mesdames et Messieurs les membres du conseil communautaire

Mesdames et Messieurs, Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du conseil communautaire **le mardi 3 mars 2020 à 19h00**, à la **salle de la Terrasse à Argelès-Gazost** pour traiter des questions figurant à l'ordre du jour suivant :

- Mission Locale des Hautes – Pyrénées - Présentation de l'action « PIC repérages des invisibles » (Mme Nathalie Milan)
- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 20 janvier 2020
- Compte-rendu des délibérations du bureau communautaire et des décisions du Président prises en application de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 17 juin 2019 ;

1. Finances

- 1.1. Budget annexe ZAE – budget primitif 2020 (nouveau vote)
- 1.2. Comptes de gestion et comptes administratifs 2019 des budgets principal et annexes
- 1.3. Affectations des résultats 2019 des budgets principal et annexes
- 1.4. Budget principal – décision modificative n°1/2020
- 1.5. Budget annexe Déchets – décision modificative n°1/2020
- 1.6. Budget annexe RPI – décision modificative n°1/2020
- 1.7. Budget annexe ZAE – décision modificative n°1/2020
- 1.8. Budget annexe Abattoir – décision modificative n°1/2020
- 1.9. GEMAPI – fixation du produit de la taxe pour l'année 2020
- 1.10. Convention d'accompagnement à la fiscalité locale avec Ecofinance – locaux affectés à l'habitation (vacances et omissions)
- 1.11. Convention triennale relative aux modalités de versement de la contribution de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves au PETR « Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves» pour 2020 – 2021 - 2022
- 1.12. Convention triennale relative aux modalités de versement de la contribution de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves au Syndicat Mixte du Hautacam pour 2020 – 2021 – 2022
- 1.13. Subventions aux associations 2020

2. Ressources Humaines

- 2.1. Mise à jour du tableau des emplois à compter du 1^{er} avril 2020
- 2.2. Convention - cadre avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées (SDIS 65) relative à la disponibilité des salariés sapeurs - pompiers volontaires

3. Tourisme – Stations de ski/ Equipements sportifs

- 3.1. Station sport de nature du Val d'Azun – tarifs à compter du 1^{er} juillet 2020
- 3.2. Adhésion à l'association des Espaces Nordiques des Hautes – Pyrénées à compter de l'année 2020
- 3.3. Adhésion à la Confédération Pyrénéenne du Tourisme à compter de l'année 2020
- 3.4. Convention avec le Syndicat Départemental des stations de sports d'hiver pour la participation aux frais de promotion du tourisme d'hiver assurée par Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement (HPTE) au titre de l'année 2020

4. Développement Economique

- 4.1. Création d'une centrale hydroélectrique sur le gave du Cambasque à Cauterets – avis de la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves
- 4.2. Prospection d'investisseurs pour la création/reprise d'hébergements touristiques – cofinancement du dispositif du Département des Hautes – Pyrénées pour l'exercice 2020

5. Déchets

- 5.1. Dispositions relatives à la perception de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) sur le territoire de Gavarnie-Gèdre
- 5.2. Harmonisation du tarif de mise en disposition de bacs à déchets aux établissements professionnels
- 5.3. Redevance spéciale – abattement exceptionnel 2019

6. Environnement

- 6.1. Adhésion au CLER - Réseau pour la transition énergétique à compter de l'année 2020
- 6.2. Syndicat Mixte Adour Amont – modification des statuts portant sur la mise à jour des compétences obligatoires et optionnelles – adhésion de la communauté de communes aux compétences optionnelles (sous réserve)

7. Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil du voyage

- 7.1. Accompagnement à la sédentarisation des gens du voyage dans les Hautes-Pyrénées - convention départementale de partenariat pour la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS)

8. Urbanisme – aménagement du territoire

- 8.1. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :
 - 8.1.1. bilan de la concertation
 - 8.1.2. arrêt du projet

9. Divers - Points d'informations

Dans l'attente de nous retrouver à cette occasion, je vous prie de croire, **Mesdames, Messieurs, Chers collègues**, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,
Noël PEREIRA DA CUNHA



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES' around the perimeter. The signature is written in a cursive style.